



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.15/191/Add.1  
22 février 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses

Quatre-vingt-deuxième session  
Genève, 7-11 mai 2007

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Liste des documents par point de l'ordre du jour et annotations

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

TRANS/WP.15/191(Secrétariat)      Ordre du jour provisoire  
TRANS/WP.15/191/Add.1 (Secrétariat)      Liste des documents

Documents de base

TRANS/WP.15/190 (Secrétariat)      Rapport du Groupe de travail sur sa quatre-vingt-unième session  
(Genève, 25-27 octobre 2006)

2. SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

ECE/TRANS/192      Rapport du Comité sur sa soixante-neuvième session  
(Genève, 6-8 février 2007)

3. ÉTAT DE L'ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR) ET QUESTIONS CONNEXES

Le Groupe de travail sera informé de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

Avec la succession du Monténégro (28 décembre 2006), le nombre des Parties contractantes à l'ADR est porté à 42.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état du Protocole d'amendement de 1993 (29 Parties contractantes) depuis la dernière session.

4. INTERPRÉTATION DE L'ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)

ECE/TRANS/WP.15/2007/6 (Allemagne) Section 7.1.5 – Véhicules EX/II et EX/III transportant des conteneurs

5. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AUX ANNEXES A ET B DE L'ADR

a) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2006/16 (Norvège) Surveillance des véhicules  
ECE/TRANS/WP.15/2007/2 (Suède)  
ECE/TRANS/WP.15/2007/8 (Autriche)

ECE/TRANS/WP.15/2007/1 (Commission européenne) Section 7.5.7 – Manutention et arrimage

ECE/TRANS/WP.15/2007/3 (Allemagne) Fil conducteur pour l'évaluation des risques

ECE/TRANS/WP.15/2007/4 (Allemagne) Section 5.4.3 – Consignes écrites

ECE/TRANS/WP.15/2007/7 (France) Sécurité dans les tunnels routiers

ECE/TRANS/WP.15/2007/9 (Autriche) Publication des restrictions pour les tunnels

ECE/TRANS/WP.15/2007/10 (Autriche) Marchandises dangereuses dans des récipients fixes utilisés pour l'ajout d'additifs dans les citernes contenant des produits pétroliers ou des engins de nettoyage de citernes

ECE/TRANS/WP.15/2007/13 (Suisse) Paragraphe 1.9.5.3.2

b) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2007/5 (Allemagne) Section 7.4.2 – Combinaisons de véhicules  
ECE/TRANS/WP.15/2007/11 (Suisse) AT/FL

ECE/TRANS/WP.15/2007/12 Dispositifs de contrôle électronique de  
(Secrétariat) stabilité

6. PROGRAMME DE TRAVAIL (QUATRE-VINGT-TROISIÈME SESSION)

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

7. QUESTIONS DIVERSES

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. ADOPTION DU RAPPORT

\* \* \*